

Groupe Archéologique de Mouriès

# L'OPPIDUM GAULOIS DES CAISSES DE JEAN JEAN



Parc  
naturel  
régional  
des Alpilles

Découvertes dans le Parc



## Petit guide archéologique

Le mot du PNRA.....	P. 2
La présentation du site.....	P. 3
Le site archéologique et son plan d'accès.....	P. 4-5
Le rempart R2, le camp de l'ouest.....	P. 6-7
Le rempart R1 et les défenses avancées Zone 07.....	P. 8-9
La porte fortifiée Zone 03.....	P. 10-11
L'habitat de la Zone 01.....	P. 12-13
La maison augustéenne Zone 06.....	P. 14-15
L'évolution du rempart R1.....	P. 16-17
La salle collective Zone 02. La zone humide.....	P. 18-19
Les habitats Zone 00, 04, 05. La poterne orientale.....	P. 20-21
Le faubourg des "Petites Caisses".....	P. 22-23
Le rempart R5.....	P. 24-25
Le mot des archéologues.....	P. 26
Les auteurs et partenaires.....	P. 27
Les contacts utiles.....	P. 28

## Le Parc naturel régional des Alpilles, quel patrimoine !

Naturel, culturel, le Parc naturel régional des Alpilles abrite des patrimoines dont la valeur n'a d'égale que leur fragilité et s'étend sur 16 communes. Du fait de leur situation privilégiée, les Alpilles ont vu se succéder les civilisations au fil des millénaires. L'homme a d'abord trouvé un refuge dans ce massif escarpé. Puis il a peu à peu conquis les piémonts et la plaine s'enrichissant de la culture apportée par chaque peuple, qu'il soit grec, romain, celte. Cette richesse historique hors du commun fait des Alpilles un lieu incontournable pour les passionnés d'histoire et d'archéologie, avec plus de 110 monuments historiques. L'oppidum des Caisses de Jean-Jean en est un des représentants les plus dignes.

Parce que les Caisses de Jean-Jean témoignent à la fois du travail soigneux des civilisations passées et de la splendeur des paysages naturels, elles sont un lieu emblématique du Parc naturel régional des Alpilles. C'est pourquoi, leur préservation et leur valorisation sont des objectifs importants du Parc. Entre autres initiatives, les aménagements, le sentier pédagogique, et maintenant ce livret archéologique sont des initiatives qui vont dans ce sens. Puissent-elles donner à chacun, visiteur d'un jour ou de toujours, les clefs pour apprécier la vraie nature de ce site, et à travers lui celle des Alpilles, alliance de la pierre, et des paysages. Un grand merci aux membres actifs du Groupe Archéologique de Mouriès pour leur implication bénévole et passionnée.

Maison du parc : 2 Bd Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)  
Randonnez dans le Parc: [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

## Présentation du site

L'oppidum des Caisses de Jean-Jean occupe principalement une combe orientée est-ouest délimitée au sud et au nord par des falaises imposantes ; ces falaises sont les vestiges d'un vaste anticlinal dont la voûte brisée a disparu, rongée par l'érosion pluviale et éolienne. Toutefois, la présence humaine est nettement perceptible hors de ces limites et notamment dans les quartiers au sud et à l'est de la falaise méridionale, respectivement occupés par un faubourg au niveau des "Petites Caisses", des nécropoles dans la plaine le long du chemin de Cagalou et un vicus à l'emplacement du piémont de Jean-Jean.

L'histoire de l'oppidum se déroule sur près d'un millénaire, avec des périodes de moindre activité mais pourtant sans abandon total des lieux.

Au début de l'âge du fer (vers 700 av. J.-C.) un sanctuaire ouvert est créé ; son emplacement exact n'a pas été retrouvé mais on peut le situer vraisemblablement au pied du versant sud de la falaise septentrionale, dans une sorte de cirque naturel à l'abri du Mistral ; il a livré de nombreuses stèles dont certaines gravées (visibles au MDAA à Arles).

Très vite, l'insécurité oblige les occupants à se protéger : un rempart dit "archaïque" est construit (R1) et un village se développe autour du sanctuaire vers le milieu du 6<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Le rempart est remanié à deux reprises entre le 6<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> s. av. J.-C., le sanctuaire est abandonné et les stèles réemployées en tant que matériau de construction. L'oppidum connaît un déclin de la fin du 4<sup>e</sup> s. av. J.-C. et durant tout le 3<sup>e</sup> s. av. J.-C. au cours duquel toutefois le rempart principal R1 est renforcé par 2 nouveaux parements.

On assiste à une réoccupation massive des lieux pendant le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. et jusqu'au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., y compris sur le versant sud des "Petites Caisses" qui voit l'élévation des remparts R5, R3, R4 et R6.

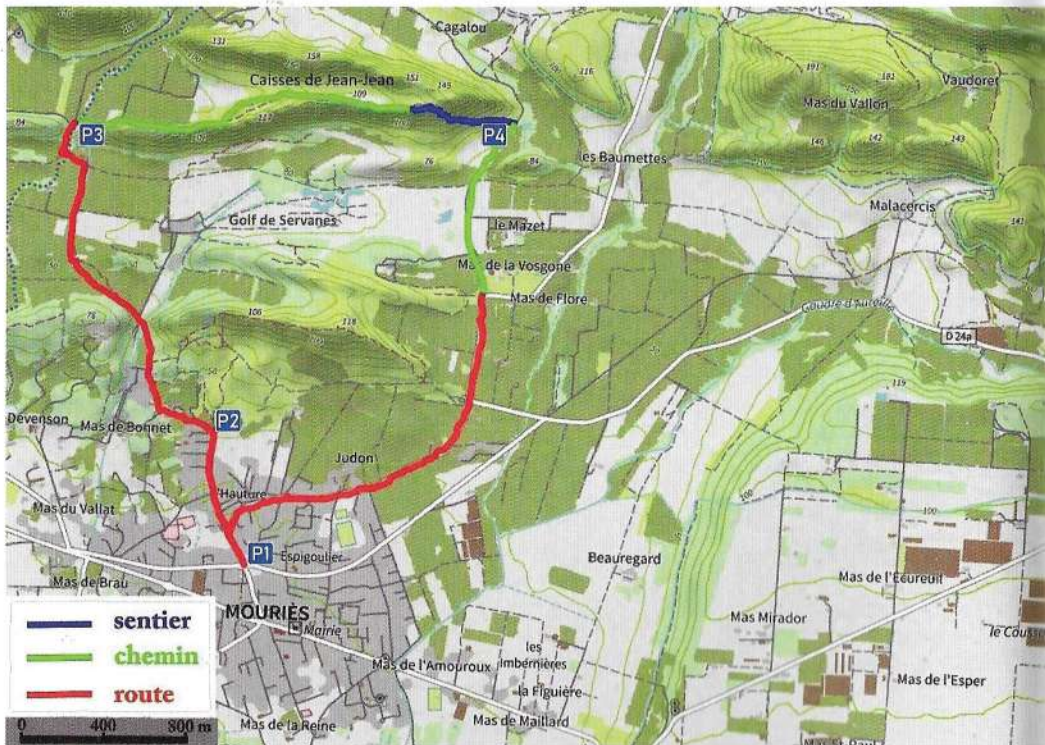
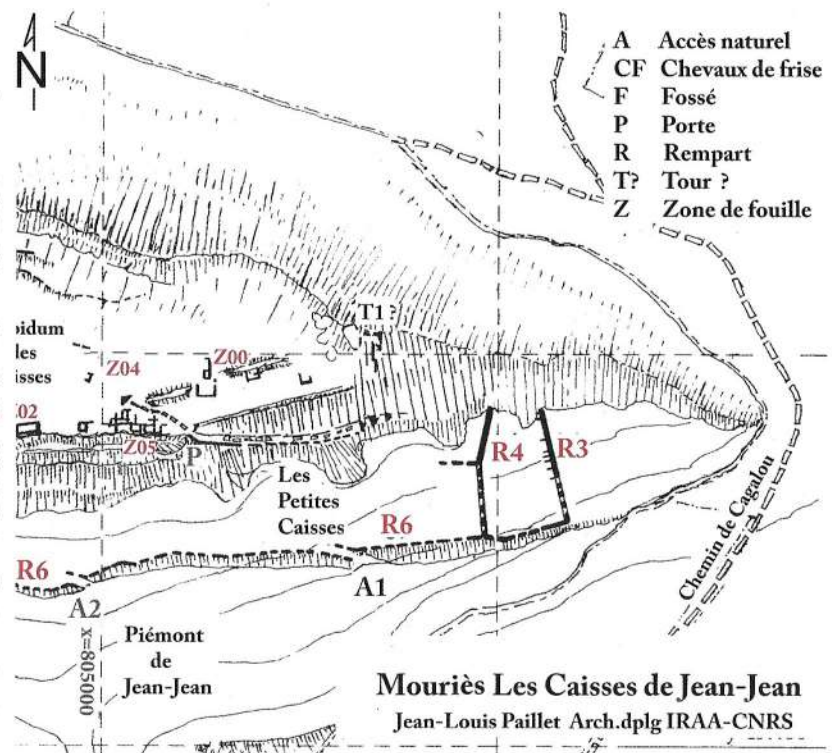
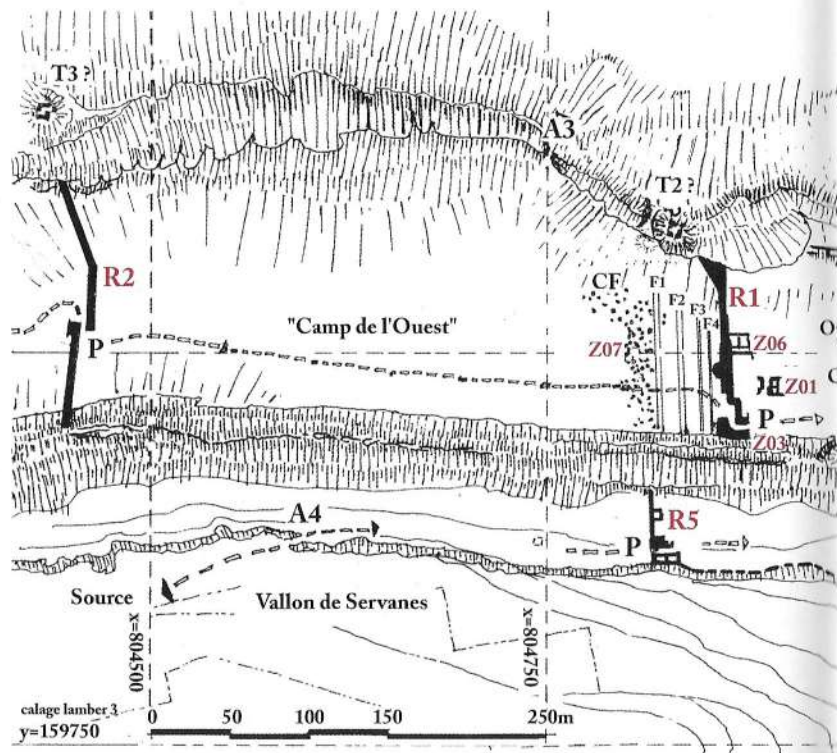
Un gigantesque incendie ravage l'ensemble de l'oppidum vers la fin du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., suivi d'une reconstruction de l'habitat.

L'arrivée des Romains au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. suivie de la "Pax romana" provoque l'abandon progressif de la partie haute de l'oppidum et du système défensif devenu inutile.

La population s'installe dans la plaine dite Piémont de Jean-Jean (Tericiae ?) et sur la partie orientale des "Petites Caisses".

Les villae se développent autour du vicus du Piémont de Jean-Jean au moins jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les nécropoles s'étirent le long du vieux chemin de Cagalou et vers l'actuel Mouriès.





## Comment accéder au site

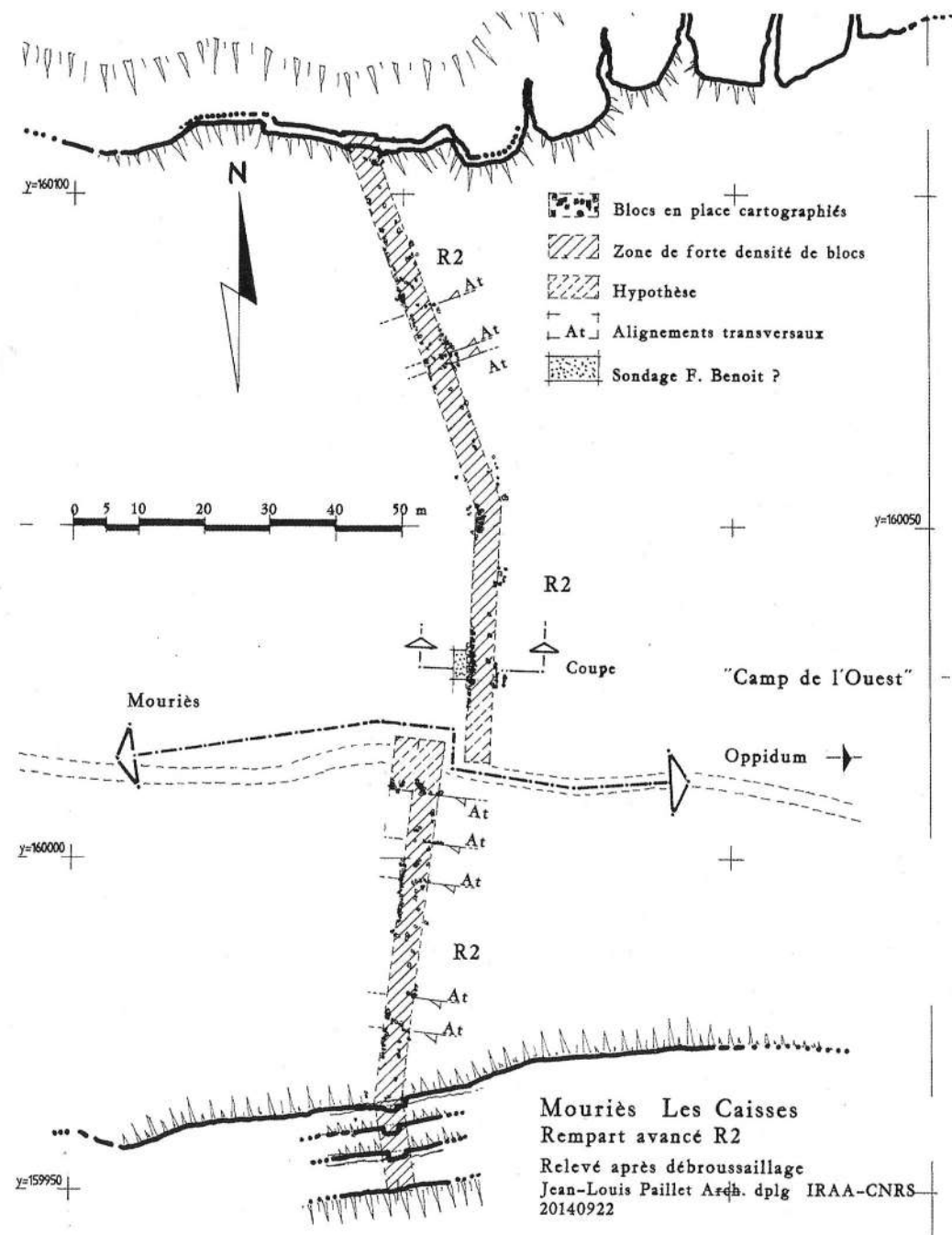
Les principaux itinéraires d'accès sont matérialisés en rouge sur la carte. Les bons marcheurs pourront laisser leur véhicule sur le parking de l'Europe P1 (conseillé) ou des Caisses de Jean-Jean P2. Pour les personnes désirant se rapprocher du site au plus près, choisir le P3, Caisses de Jean-Jean Nord. Au départ de P1 suivre la route de Servanes qui se dirige vers le nord sur environ 2,8 kms. Au niveau de la barre rocheuse, laisser la route goudronnée à gauche et prendre le chemin à droite en bordure d'une oliveraie, puis la piste forestière (borne 2 et barrière DFCI) qui longe la falaise. Poursuivre sur 1 km jusqu'à un raidillon : vous êtes aux portes de l'oppidum, devant le rempart R2, (borne 7). Pour ceux qui choisiraient le parking P4, quitter Mouriès par la D24. Après environ 2,5 kms, laisser la route qui tourne brusquement à droite pour suivre le chemin de Cagalou vers le nord jusqu'au pied de l'éperon rocheux.





## Le Rempart R2 (borne 7) et le Camp de l'Ouest

Lorsqu'on aborde le site par l'ouest, on se retrouve face à un ensoleillement rocheux nord-sud que le chemin gravit par une forte pente. Le rempart R2 a été établi sur cette échine qui barre l'accès à la combe. Fortement dégradée, cette muraille était constituée de deux parements de moyen appareil irrégulier comblés par un blocage de rochers et de terre argileuse. D'une épaisseur estimée à 4 mètres, cette ligne de défense comportait à l'emplacement approximatif du chemin actuel une porte formant chicane et probablement une tour que les simples nettoyages de surface n'ont pas permis de confirmer. Faute d'une fouille et ne disposant pas d'élément de datation probant, on peut à titre d'hypothèse situer son édification vers la fin du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. Une fois franchi ce rempart, on découvre une vaste étendue herbeuse que F. Benoît appelait "Camp de l'Ouest". Cet espace, protégé entre les remparts R2 et R1 était utilisé à des fins pastorales et agricoles (pacage des troupeaux et chevaux, mise à l'abri des récoltes et peut-être point d'eau, une mare étant encore présente au milieu du 20<sup>e</sup> s). Dans cet espace, aucun reste d'habitat n'a été trouvé.





## Le rempart R1 et les défenses avancées : fossés et chevaux de frise.

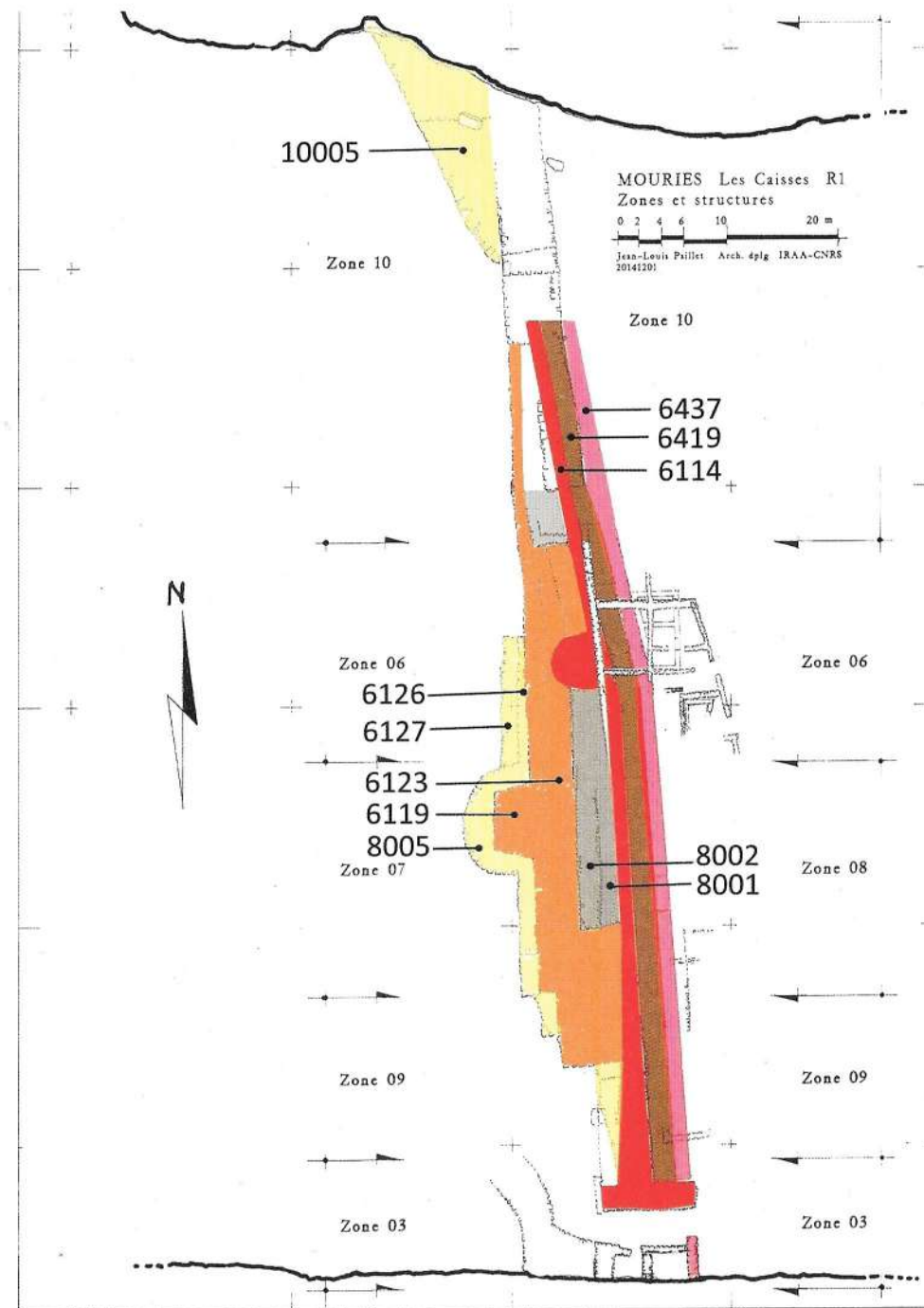


### Le Rempart R1 et les défenses avancées (borne 9)

Après avoir traversé le camp, on fait face à une colline de débris barrant l'horizon du nord au sud, il s'agit du rempart R1, ouvrage monumental et complexe. On remarquera tout d'abord la présence de blocs de roche bruts inégalement disposés en quinconce suivant une ligne transversale parallèle à R1 (Z07). Ces blocs ont été placés là par les occupants de l'oppidum afin de créer un obstacle à l'avancement de machines de guerre et autres assaillants. Ce dispositif que l'on peut qualifier de "chevaux de frise" précédait 4 fossés secs de direction nord-sud dont on peut encore deviner la présence sur les photos aériennes et dans des anomalies de terrain. Les fossés étaient séparés par des levées de terre (agger) servant à renforcer leur rôle défensif. Les 2 fossés orientaux (aujourd'hui enfouis profondément sous les éboulis résultant de l'effondrement des parties hautes du rempart) sont datés des 6<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; les 2 fossés occidentaux et les "chevaux de frise" remontent quant à eux à la fin du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Le rempart R1 est constitué de plusieurs murs construits successivement les uns devant les autres selon la technique des "remparts à parements multiples" entre le 6<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., formant une fortification de plus de 10 mètres d'épaisseur.

L'évolution de sa structure sera développée en pages 16-17 au paragraphe "évolution du R1".



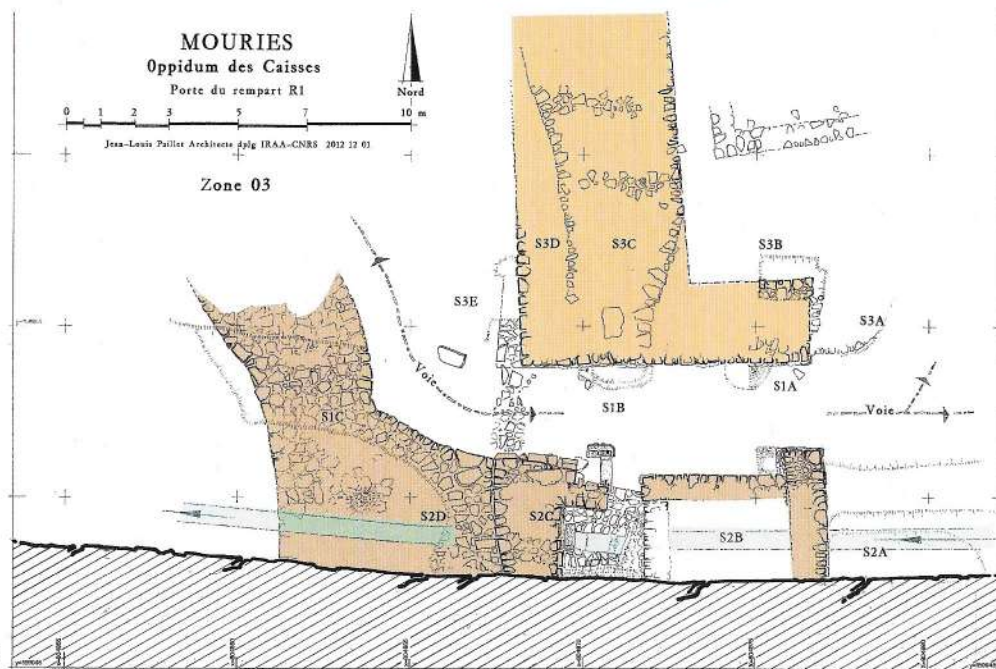
De droite à gauche : phase ancienne (rose brun rouge), moyenne (gris), finale (orange et jaune).



## La porte fortifiée Zone 03



Plan de la porte (état 2)



## La porte fortifiée Zone 03

De tout temps, l'accès occidental à l'oppidum s'est effectué par une seule porte fortifiée située à l'extrémité sud du rempart R1, contre la falaise. On peut la voir aujourd'hui dans son dernier état. La fouille de l'été 2012, bien qu'incomplète, a permis de faire des découvertes intéressantes. La porte est en place dès le 6<sup>e</sup> s. av. J.-C. lors de la construction du rempart dit "archaïque". Elle subira au cours de son existence des modifications suite à divers événements. On distingue donc 3 états principaux :  
L'état 1 (6<sup>e</sup> – fin 2<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

La porte est constituée d'un couloir long de 9 m. avec au nord, l'extrémité de la courtine du rempart R1, et au sud la présence d'une salle allongée adossée à la falaise.

Les maçonneries présentent des solins (parties basses) en pierres liées avec de la terre argileuse et des élévations (parties hautes) en briques d'argile crue (adobes) ou en terre banchée (bauge). L'accès frontal est géré par deux portails à vantaux de bois, l'un à l'entrée du couloir, l'autre à la sortie. La pièce au sud a été utilisée comme salle de garde ; sa fouille, en 2012, a révélé la présence dans son sous-sol, d'une canalisation qui lors de pluies torrentielles permettait d'évacuer le trop plein des eaux rassemblées au centre de l'oppidum où nous supposons la présence d'un bassin et d'un balnéaire (fouilles F. Benoit et J.M. Rouquette).

L'état 2 (fin 2<sup>e</sup> s. - milieu 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

Un violent incendie vers 100 av. J.-C. détruit la porte fortifiée. On a retrouvé en fouille des lits de charbon de bois et une épaisse couche de terre rubéfiée (cuite par la chaleur) provenant des parties hautes des constructions. Ne pouvant se passer de cet élément essentiel dans le système défensif, les occupants reconstruisent leur porte sur les plans antérieurs, mais probablement en totalité en pierres liées à l'argile. Le système est modifié par la mise en place d'un accès charretier doublé d'une porte piétonnière. La salle de garde est conservée. Une modification majeure est apportée dans l'approche qui ne se fait plus frontalement mais latéralement, grâce à la construction d'une clavicula, sorte de couloir formant une chicane en baïonnette devant la porte. Les ornières profondes attestent de l'intense activité à partir de cette période.

L'état 3 (à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

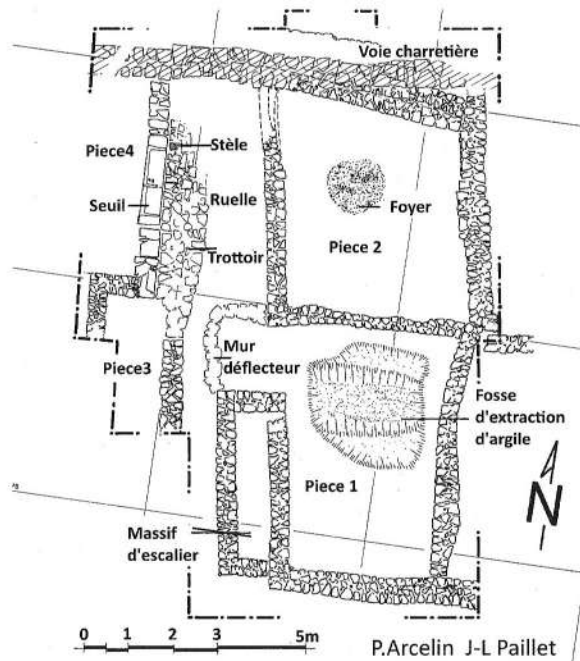
Avec l'instauration de la paix romaine, vers 50 av. J.-C., le rempart R1 perd sa fonction défensive mais n'est pas détruit pour autant. La réduction de la surface de la salle de garde de la porte primitive au profit de l'édification d'une tour massive adossée à la falaise laisse supposer que la porte devait conserver un rôle de passage sécurisé et protégé par des gardiens. La clavicula, les vantaux des portes, la poterne piétonne et la salle de garde réduite restent en fonction. Seuls les fossés sont progressivement rebouchés et les chevaux de frise déplacés pour ne causer aucune gêne.



## L'habitat de la Zone 01 vu du nord



Plan de l'habitat  
de la Zone 01



## L'habitat de la Zone 01

Sitôt la porte fortifiée franchie, on se trouve dans la partie haute de l'oppidum, entièrement construite au fil des siècles. Un sentier tourne à angle droit vers le nord reprenant le tracé d'une ruelle antique située entre deux îlots d'habitations. L'un de ces îlots, la Zone 01, a été fouillé de 1978 à 1982. Une première occupation est soupçonnée fin 8<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> s. av. J.-C. grâce à la présence de tessons de céramique et de stèles lisses et décorées réemployées dès les deuxièmes fortifications du premier âge du fer.

Puis, une construction en matériaux périssables et argile crue s'installe sur la zone au 5<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cet habitat est abandonné pendant les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Lors de la réoccupation massive de l'oppidum au 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. une nouvelle construction (solins en pierre et élévations en terre) se met en place, composée de 4 pièces de part et d'autre d'une ruelle piétonnière nord-sud et bordée au nord par une voie charretière. La pièce 1 était probablement une réserve : présence d'urnes, dolia, amphores ; y a également été retrouvé une ancienne fosse d'extraction d'argile.

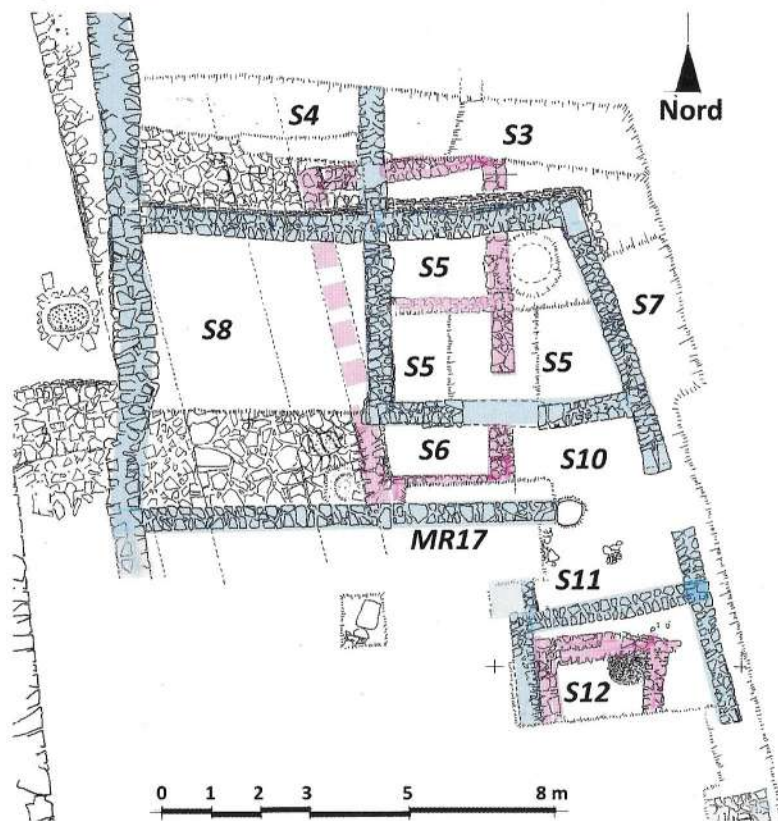
La pièce 2 a révélé la présence d'un foyer, on peut donc supposer qu'elle constituait une pièce de vie.

Les deux autres pièces à l'ouest de la ruelle restent à ce jour quelque peu énigmatiques, n'ayant été fouillées que très partiellement. L'incendie généralisé de l'oppidum vers 100 av. J.-C. détruit l'ensemble des bâtiments. Au début de la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. l'habitat est reconstruit entièrement en pierres liées à l'argile. La pièce 1 est protégée des eaux pluviales par un mur déflecteur et un trottoir.

La pièce 4 comporte en réemploi un énorme seuil de porte de tradition hellénistique provenant d'un édifice public ou privé, détruit antérieurement.

Cette nouvelle occupation du quartier sera brève. L'habitat est abandonné vers le changement d'ère, comme d'ailleurs le reste de la partie haute de l'oppidum.





Cette maison que l'on peut qualifier de "maison à pièces multiples" reflète l'empreinte romaine par opposition aux traditions gauloises qui privilégiaient un habitat monocellulaire. Les structures, telles qu'on peut les voir aujourd'hui, sont celles du dernier état (fin 1<sup>er</sup> s. av. - début 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Toutefois, les fouilles ont révélé que cette maison gallo-romaine a été construite sur un habitat beaucoup plus ancien. En effet, lors de la mise en place du 1<sup>er</sup> rempart archaïque au 6<sup>e</sup> s. av. J.-C., un embryon de village se développe autour du sanctuaire ; l'habitat retrouvé en fouille (en rose sur le plan) sous les substructions de la maison augustéenne s'installe dans le courant du 5<sup>e</sup> s. av. J.-C. contre le premier rempart archaïque, déjà en partie ruiné. Cet habitat, constitué de 3 pièces modestes (environ 10m<sup>2</sup>), ne sera que très brièvement occupé. A la fin du 5<sup>e</sup> s. av. J.-C., le site est abandonné peut être suite à un incendie. Les occupants vont alors édifier pendant plus d'un siècle, sur les ruines de cet habitat, un énorme tertre de cendres d'une épaisseur maximale de 1,30m et d'un diamètre supérieur à 10m. L'interprétation de cet amoncellement de cendres est difficile à préciser (cultuelle, vestige de banquets, dépotoir de foyers, activité artisanale ?). La fouille a mis en évidence la présence en son sein de quantités de tessons et de rebuts de cuisine. Jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., il n'y a plus d'habitat signalé sur la zone. A cette date, est mise en place une rangée de maisons adossées à un mur fondé en partie sur le rempart le plus récent. L'influence romaine est perceptible dans les maçonneries ; les murs (en bleu sur le plan) sont élevés entièrement en pierre avec parfois des enduits et certaines toitures sont couvertes de tuiles. La maison de la Zone 06 comprend tout d'abord 2 pièces, S8 au NO (habitat) et S5 au NE (réserve). Les deux pièces ouvrent sur une cour charretière intérieure. La présence d'une pièce adjacente à S8 est supposée au sud. Vers 25 av. J.-C., la cour est modifiée par la construction d'un mur (MR17) protégé à son extrémité par une borne charretière, et d'une pièce S11 ouvrant sur la rue au SE. La salle S5 perd son rôle de réserve et devient un pièce de vie. Au cours des dernières années du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., la maison est progressivement abandonnée. Son occupation dans le temps aura été très courte (une quarantaine d'années).



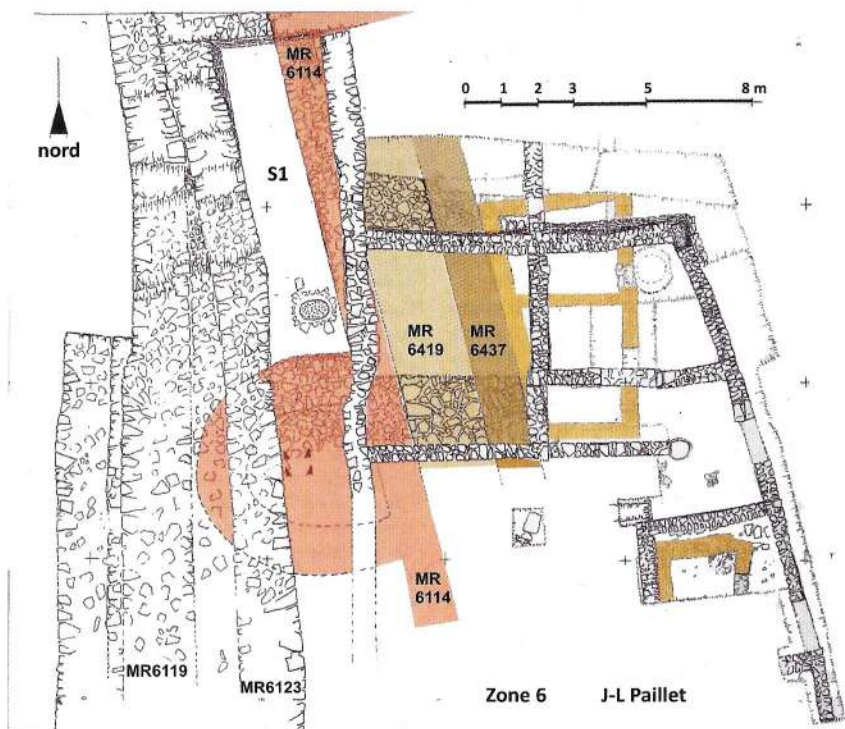
## Le rempart R1 vu du nord



## L'évolution du rempart R1

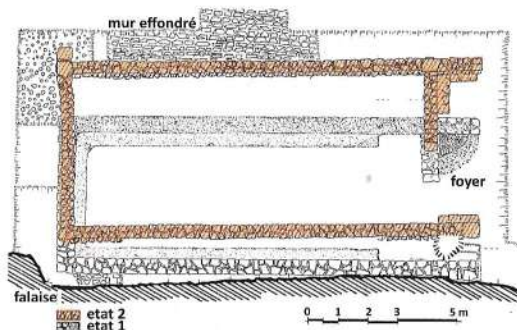
Dans le système défensif de l'oppidum, le rempart R1 constitue l'ouvrage majeur ; son aspect monumental transparaît encore aujourd'hui dans le paysage sous la forme d'une colline de pierres et de terre barrant l'espace entre les deux falaises. On distingue trois phases principales dans sa construction : la phase ancienne (rempart "archaïque" 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> s. av. J.-C.), la phase intermédiaire (4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et la récente (2<sup>e</sup> - 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), seule visible aujourd'hui. Le premier rempart "archaïque" MR6437 est mis en place au cours du 6<sup>e</sup> s. av. J.-C. Comme tous les remparts qui lui succéderont jusqu'à la phase récente, il est constitué d'une partie basse en pierres liées à la terre et d'une partie haute en terre argileuse. D'une épaisseur de 1m75, il sera très vite dégradé. Un deuxième rempart MR6419 est alors construit à la fin du 6<sup>e</sup> s. av. J.-C., à l'ouest et contre le 1<sup>er</sup> rempart en partie détruit ; d'une épaisseur de 2m40, il présente dans son parement extérieur des stèles provenant du sanctuaire abandonné. Au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du 5<sup>e</sup> s. av. J.-C., son état de délabrement oblige les occupants à édifier un troisième rempart MR6114 accolé à l'ouest du précédent et comportant une tour semi circulaire. Ce 3<sup>e</sup> rempart réemploie de nombreuses stèles lisses ou décorées et son liant, entre les pierres, est une argile rose que l'on retrouve dans un glacis construit contre son flanc extérieur ouest. Il reste en l'état jusqu'au 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. Au cours de la phase intermédiaire, deux murs de forte épaisseur MR8001 et 8002 (voir plan p. 9) viennent renforcer le rempart MR6114 dans la partie centrale de la courtine, au sud de la tour.

La phase récente verra l'élévation de deux nouveaux murs MR6123, et MR6119 accolés et d'une épaisseur de plus de 3 m. Ce nouvel ensemble a été établi en avant du rempart "archaïque", probablement en partie ruiné à cette époque, ménageant un espace S1 de 2 mètres environ, initialement dénommé "case", mais en fait destiné à la fonction de réserve (dolia, amphores) et de cuisine (gril en place). Cette courtine comporte dans sa partie centrale une tour polygonale et se termine au sud, par une série de redans successifs. Au cours de la phase finale, plusieurs adjonctions ont été réalisées : à l'extrémité nord du rempart et contre la falaise, création d'un bastion triangulaire MR10005 (voir plan p. 9). Dans la partie centrale, renforcement du rempart 6119 par 2 murs-contrefort 6126 et 6127 ainsi que la construction d'une tour semi-circulaire monumentale MR8005 de 10 m de diamètre, englobant la précédente tour trapézoïdale. La présence romaine au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. mettra fin à la vocation défensive du rempart qui, délaissé, sera progressivement ruiné et remplacé par des cases isolées dont les vestiges sont très lacunaires.





## La salle collective Zone 02



## La zone centrale déprimée humide de l'oppidum après un simple nettoyage.



## La salle collective Zone 02

Quittant la Zone 06, on reprend le sentier qui longe la falaise méridionale vers l'est ; après une cinquantaine de mètres, apparaît une vaste construction contre le rocher, il s'agit d'un bâtiment dénommé "salle collective" de par sa vocation, du moins au début de son existence. Cette salle a connu 2 états.

Dans un premier temps, vers la 2ème moitié du 2è s. av. J.-C., un édifice est construit tout contre la falaise. Ses dimensions sont impressionnantes : 12 m en longueur et plus de 4 m en largeur ; un auvent avec foyer complète le tout à l'est et abrite la porte d'accès. Comme sur le reste du site, l'usage de l'argile dans la construction est largement privilégié. Trois murs sont élevés en briques crues sur solins de pierre, le 4ème côté nord, entièrement édifié en terre banchée. L'intérieur est doté, sur trois côtés, d'une banquette adossée aux murs faisant office de siège. Les murs et le sol sont enduits d'argile jaune. Seuls, quelques vases brisés sur le sol constituent le mobilier.

Vers 100 av. J.-C., un violent incendie ravage le bâtiment, il est reconstruit quelques années plus tard sur le même plan, mais décalé vers le nord (peut-être à cause des eaux pluviales ruisselant contre la falaise) et entièrement en pierres liées à la terre avec de nombreux blocs provenant de la toiture d'un monument hellénistique détruit. Sa fonction, dans un premier temps, restera celle d'une salle collective, mais à cause du déplacement progressif des habitants vers le nouveau vicus sur le Piémont de Jean-Jean, cette salle n'aura plus qu'une fonction agricole jusqu'à la fin du 3ème s. ap. J.-C.

## La zone humide

A quelques dizaines de mètres au nord de la salle collective, se trouve une vaste zone où poussent encore aujourd'hui des touffes de joncs. Des sondages effectués en 1962 ont révélé la présence de murs importants ceinturant un espace creux ayant pu jouer le rôle de bassin récupérateur des eaux de ruissellement ; celui-ci se trouve en effet au point le plus bas de l'oppidum, là où convergent les eaux pluviales. Une canalisation a peut-être existé, permettant d'écouler le trop-plein vers le collecteur retrouvé sous la salle de garde de la porte fortifiée.



## L'habitat Zone 05



## L'habitat Zone 00



## L'emplacement de la poterne orientale (Borne 10)



## Les habitats Zone 00, 04, 05

Dans les années 1933 – 1938, Fernand Benoit a fouillé trois îlots de maisons, situés près de la salle collective Zone 02, à l'est de celle-ci.

Implantées dans la partie haute de l'oppidum, ces maisons ont connu la même évolution dans le temps et le même mode de construction.

La Zone 05, contre la falaise, comprend un alignement de 9 maisons moyennes, la Zone 04, immédiatement au nord, est composée de 2 maisons distinctes et la Zone 00, sur un petit plateau au nord-est, de 4 maisons isolées. Les méthodes de fouille de l'époque s'apparentaient plus à du terrassement (pelle et pioche) qu'à un dégagement méthodique à la truelle et au pinceau dans le respect des stratigraphies. Toutefois ces travaux permettent de distinguer deux périodes d'occupation.

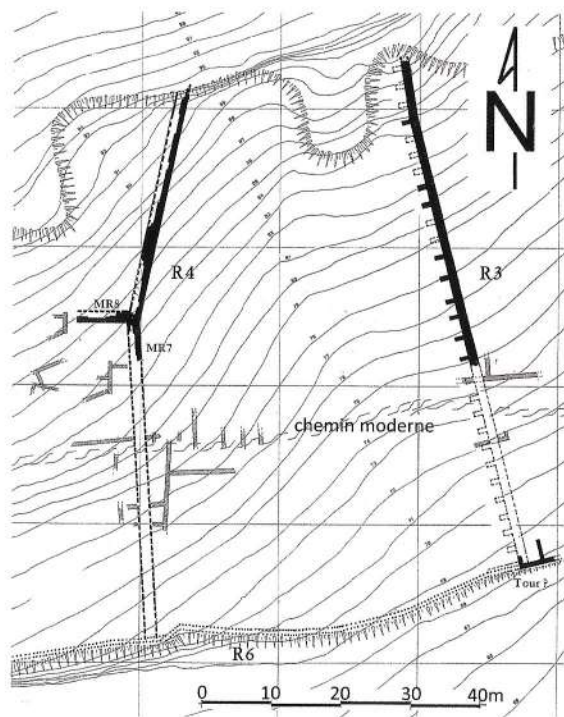
Tout d'abord, au 5<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> s. av. J.-C., des maisons unicellulaires avec constructions en pierre, élévations en argile et toitures en branchages et terre constituent le 1<sup>er</sup> village, suite à l'abandon du sanctuaire. Le quartier est ensuite déserté et d'après le mobilier recueilli, il ne sera réoccupé qu'à une époque tardive, lors de l'occupation romaine (élévation des murs en pierre, toitures en tuiles, enduits de chaux).

L'occupation se poursuivra jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

## La poterne orientale

Afin de contrôler le passage entre l'oppidum et le faubourg des "Petites Caisses", les occupants ont construit à une époque difficile à déterminer, un petit rempart permettant de barrer la brèche naturelle existant dans la falaise méridionale ; une poterne avec chicane assurait une communication sécurisée. Ce rempart a totalement disparu aujourd'hui, vraisemblablement démantelé à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.





Les remparts

R3 et R4

Le rempart R3 vu du sud



## Le faubourg des "Petites Caisses"

Lorsqu'on franchit la brèche sud orientale dans la falaise, autrefois défendue par un petit rempart et une poterne, on découvre ce que l'on nomme aujourd'hui les "Petites Caisses" ; ce versant méridional était le siège d'un faubourg ayant connu une occupation depuis au moins le 6<sup>e</sup> s. av. J.-C. Sa surface relativement modeste, environ 3 ha, est limitée par deux remparts tardifs, le R3 à l'est et, 500 m à l'ouest, le R5. Au sud, une falaise abrupte d'une hauteur atteignant parfois 10 m, formait une défense naturelle, toutefois renforcée par un mur parapet constituant le rempart R6. Le sentier qui descend d'abord en lacets se dirige vers l'est, en serpentant au milieu de nombreux vestiges de murs, restes de l'habitat qui occupait toute la zone.

Les principales phases d'occupation se situent en premier lieu au 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> s. av. J.-C. avec une présence diffuse de maisons en matériaux légers n'ayant pas laissé d'éléments visibles ; comme sur la partie haute de l'oppidum, les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. av. J.-C. sont caractérisés par un déclin d'activité.

Au 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'espace se couvre de maisons avec solins de pierre et élévations en terre ; en parcourant la zone, on rencontre à chaque pas les traces de cette agglomération.

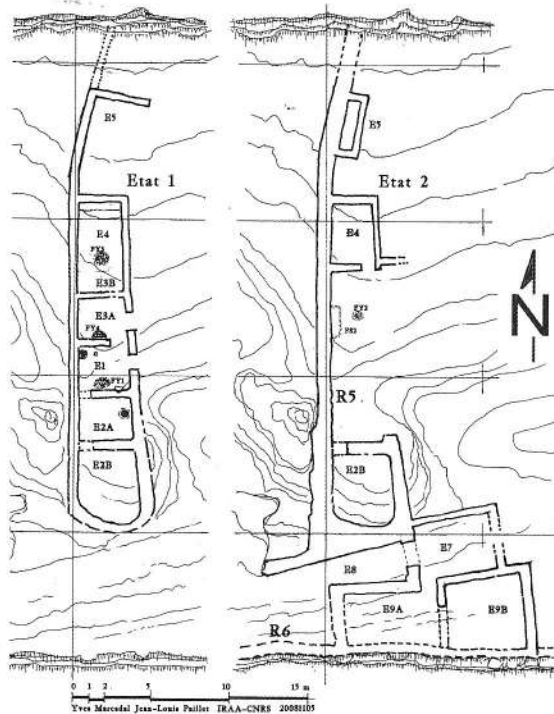
Alors que le sentier s'abaisse pour rejoindre le pied de l'éperon rocheux, on croise les ruines d'une imposante construction sous forme d'un mur nord-sud se raccordant côté nord au rocher et venant probablement rejoindre la falaise sud, mais cette partie méridionale a totalement disparu ; il s'agit du rempart R3 qui limitait le faubourg à l'est. Cette fortification est assez exceptionnelle car elle comporte des contreforts intérieurs ; cette architecture est directement inspirée du modèle grec dit "mur à ikria", très rare en Gaule. Ce rempart, construit entre 75 et 50 av. J.-C., avait une hauteur estimée à 3 m, une épaisseur inférieure à 1m50 ; sa durée de vie fut brève, quelques dizaines d'années.

Le faubourg, quant à lui, continuera d'être fréquenté, principalement dans sa partie basse, jusque vers la fin du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C., tout comme le vicus voisin du piémont de Jean-Jean.

Un autre rempart rudimentaire, le R4, se distingue encore à une cinquantaine de mètres à l'ouest du R3 sous forme d'un alignement de gros blocs ; on sait peu de chose sur cette fortification qui est probablement légèrement antérieure au R3.



## Le rempart R5 vu du nord



## Le rempart R5

Pour rejoindre l'ultime rempart du site, il faut reprendre le sentier vers l'ouest en restant sur la partie basse du faubourg, près de la falaise matérialisant le mur parapet R6 que nous avons vu à propos de la défense du faubourg des "Petites Caisnes".

Distante d'environ 500 m du rempart oriental, cette dernière fortification est dénommée R5. Elle se présente aujourd'hui sous la forme d'un massif de construction fortement arasé, de direction nord-sud, édifié à l'endroit le plus étroit du versant sud de l'oppidum, entre une haute paroi verticale et lisse au nord et un piton rocheux au sud.

Sur l'emplacement du rempart R5, on a retrouvé des traces d'occupations très anciennes (habitats néolithiques nichés dans des creux naturels au sommet de la falaise) ainsi que des témoins laissés par les occupants vers le 7<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Toutefois, la mise en défense de cet important accès (permettant notamment de rejoindre la source de Servanes) est tardive. Vers la fin du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. un alignement de maisons mitoyennes est construit entre la falaise et le piton, avec pour particularité, l'absence d'ouverture côté ouest, ce qui formait une sorte de rempart susceptible de résister à une modeste agression venue de l'extérieur ; une construction sommaire sur le piton rocheux pouvait jouer le rôle de tour de garde permettant de défendre l'accès du faubourg. Ces maisons ont subi en peu de temps plusieurs modifications attestant une occupation continue des lieux.

Vers 100 av. J.-C., un incendie détruit le site comme sur la quasi-totalité de l'oppidum, peut-être suite à une intervention armée extérieure.

Les occupants vont alors, vers la 1<sup>ère</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. édifier un véritable rempart. Une courtine de plus d'1 m d'épaisseur est construite entre la falaise au nord et le piton rocheux au sud, réutilisant les ruines du mur aveugle des maisons précédentes. Une pièce à usage d'habitation est édifiée sur les restes de l'ancienne maison et un escalier, au nord, permet d'accéder au sommet du rempart.

Le piton rocheux est surmonté d'une tour aux murs très épais, et une porte fortifiée avec sas occupe l'espace en contrebas.

Cette fortification aura une durée d'utilisation très courte et dès la dernière moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. les lieux seront définitivement abandonnés.



## Le mot des archéologues et la conclusion du "Petit guide archéologique des Caisses de Jean-Jean"

En dehors de l'exceptionnelle qualité du site inséré dans une zone déprimée à l'abri de deux falaises quasi verticales du haut desquelles on dominait la Crau jusqu'à l'aboutissement des "Fosses Mariennes", l'oppidum des Caisses de Jean-Jean est archéologiquement l'un des plus intéressants de la Gaule méditerranéenne car il nous est parvenu intact depuis l'Antiquité et que l'épaisseur des couches archéologiques témoignent d'une occupation continue depuis le début du 1er âge du fer jusqu'à la fin du Haut Empire romain.

Certes, plusieurs incendies ont affecté son écrin végétal et quelques fouilles clandestines l'intégrité de sa stratigraphie.

Les fouilles anciennes et récentes n'ont concerné qu'une surface très restreinte de l'oppidum dont plus de 90 % constituent encore une réserve archéologique pour plusieurs générations d'archéologues.

Au cours des dernières décennies, les travaux ont porté :

- sur les fouilles anciennes que F. Benoît n'avaient pas eu le temps de publier et que la végétation avait totalement réinvesties
- sur une zone d'habitation privée et une salle publique à usage collectif, dont les fouilles ont permis de découvrir bon nombre de dalles de couverture à larmier en calcaire tendre scié semblables à celles trouvées à Glanum
- et sur l'ensemble du système défensif de l'oppidum et de son faubourg méridional qui est composé de six remparts différents. Le rempart le plus important qui assurait la sécurité de la partie bâtie de l'oppidum "R1" est composé de 5 états successifs dans lesquels il a été possible d'étudier, non seulement l'évolution de la conception et des techniques de construction mais aussi l'apparition d'influences véhiculées par les grecs de Marseille, et par la suite, des romains (emploi pour les élévations de briques d'adobe, réemploi de stèles lisses ou décorées en calcaire tendre, fossés étroits puis larges séparés par un agger et précédés de chevaux de frise, porte équipée d'une clavicula et rempart peu épais épaulé par des contreforts intérieurs).

Toutes ces nouvelles recherches indiquent que l'oppidum des Caisses de Jean-Jean n'avait rien à envier à sa voisine «Glanum» du flanc nord des Alpilles à l'exception de ses carrières de calcaire tendre, alors qu'aux Caisses l'environnement minéral n'était composé que de calcaire dur et fissuré dont la taille au tétu et à la chasse était incomparablement plus difficile.

Yves Marcadal et Jean-Louis Paillet

## Les auteurs et partenaires

Édition : PNRA et GAM

Conception et réalisation :

Mireille et Alain LAFOREST (Groupe Archéologique de Mouriès)

Infographie : Mireille LAFOREST et Pierre OGIER

Textes :

Alain LAFOREST d'après Yves MARCADAL et Jean-Louis PAILLET

"Un oppidum Gaulois des Alpilles" 2011 et

"Défendre un oppidum en Provence" 2017.

Relations avec le PNRA : Robert TISON

Financeurs : PNRA Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Photos aériennes : © Alain LAFOREST

Photos au sol : © Mireille LAFOREST

Levés topographiques, plans, dessins au trait et stratigraphies :

Jean-Louis PAILLET, Architecte dplg, IRAA-CNRS-AMU, Aix, avec le concours d'Yves MARCADAL IRAA-CNRS-AMU, Aix, Patrice ARCELIN CNRS – CCJ-CNRS, Aix, pour la zone 01, et l'assistance de plusieurs membres du GAM.

Bibliographie :

"Un oppidum gaulois des Alpilles"

Yves MARCADAL et Jean Louis PAILLET

Éditions Honoré CLAIR - 2011.

"Défendre un oppidum en Provence"

Yves MARCADAL IRAA-CNRS-AMU

et Jean Louis PAILLET IRAA-CNRS-AMU

Éditions Errance – CCJ -CNRS-AMU, BIAMA 22 – 2017

## Générique de la fouille des Caisses de Jean-Jean à Mouriès et remerciements

Responsable administratif :

Yves Marcadal sous l'autorité du SRA-DRAC d'Aix-en-Provence

Responsables scientifiques :

Yves Marcadal et Jean-Louis Paillet avec l'aide de Patrice Arcelin, Henri Tréziny, et Alexandra Roche-Tramier.

Travaux de prospection, de débroussaillage, de fouille et d'entretien du site par les fouilleurs bénévoles du GAM.

Assistance technique :

Mairie de Mouriès, Pompiers de la Vallée des Baux, CCFP

Assistance matérielle : Mairie de Mouriès, SRA-DRAC Aix-en-Provence, le CD 13, l'IRAA et le CCJ du CNRS-AMU, et le PNRA.

Le GAM leur adresse ici l'expression de leurs plus vifs remerciements. 27



## Contacts utiles

GAM : [gam.jean-jean@orange.fr](mailto:gam.jean-jean@orange.fr) Tél. : 06.87.80.60.13

GAM : [gam.jeanjean.free.fr](http://gam.jeanjean.free.fr)

PNRA : [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)

Maison du Tourisme : [www.tourisme.mouries.fr](http://www.tourisme.mouries.fr)

Mairie de Mourières : [www.mouries.fr](http://www.mouries.fr)

Chemin Faisan : [www.cheminfaisan.org](http://www.cheminfaisan.org)

